



PROPAGANDE ÉLECTORALE

Quantités maximales définitives de documents électoraux à rembourser, par tour de scrutin et par candidat

- Arrêté du 6 mai 2022 fixant les tarifs maxima de remboursement des frais d'impression et d'affichage des documents électoraux pour l'élection des députés.

- R.39 du code électoral.

Quantités déterminées au **10 mai 2022**, au vu du nombre d'électeurs suivant :

- 1ere circonscription : 83 688,

- 2eme circonscription : 83 691,

- 3eme circonscription : 90 930.

Bulletins de vote (double du nombre d'électeurs + 10%) :

1ere circonscription : 184 114

2eme circonscription : 184 120

3eme circonscription : 200 046

Déclarations - circulaires (nombre d'électeurs + 5%) :

1ere circonscription : 87 872

2eme circonscription : 87 876

3eme circonscription : 95 477

Affiches (2 grandes (594x841mm) et 2 petites (297x420mm) par emplacement) :

1ere circonscription : 334

2eme circonscription : 520

3eme circonscription : 538

Modalités de livraison de la propagande électorale, lieu, dates et conditionnement

Lieu de livraison (régie préfectorale) :

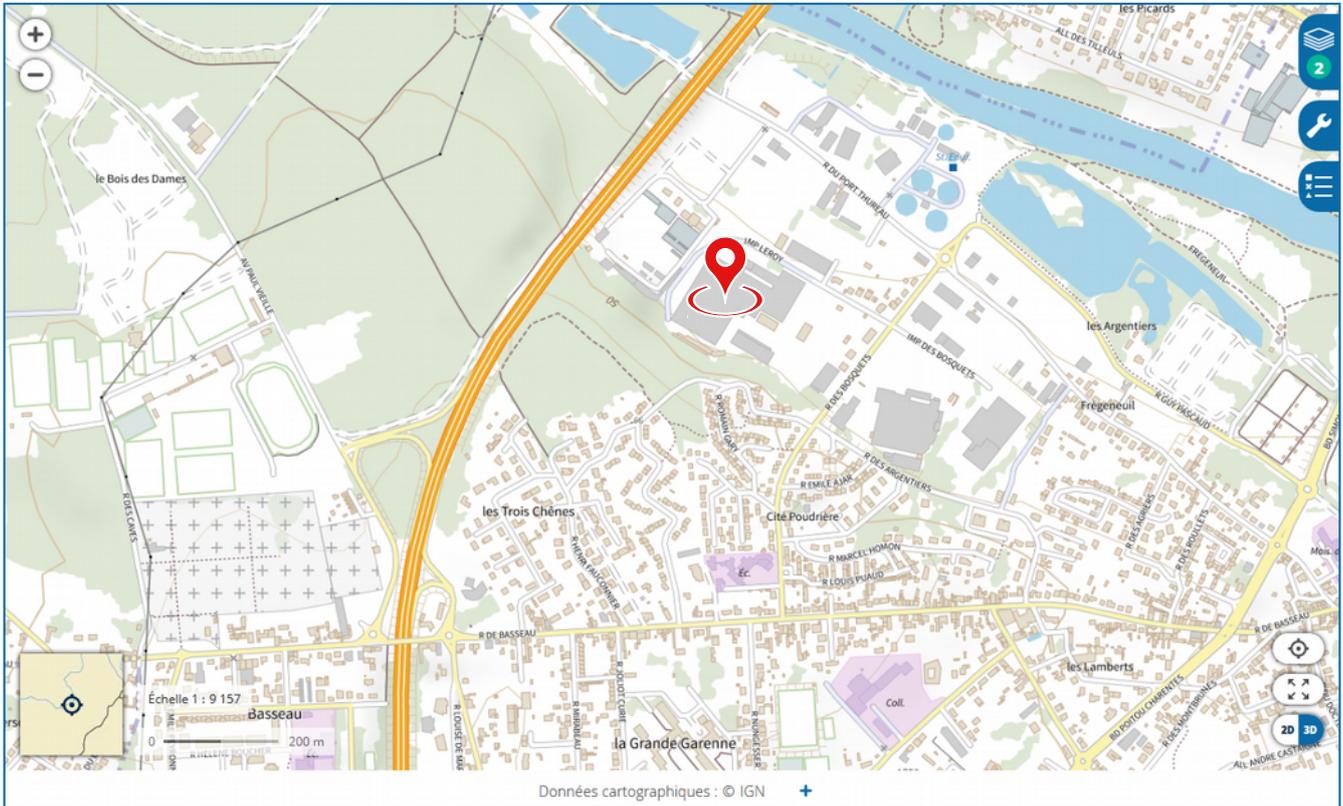
Ancien site de production Nidec Leroy-Somer

ZI des Agriers

Impasse Leroy

16000 ANGOULÊME

Pour information, le site dispose de quais de chargement.



Dates de livraison des documents :

1 ^{er} tour		2d tour	
Lundi 23 mai 2022	De 08h à 18h	Lundi 13 juin 2022	De 08h à 18h
Mardi 24 mai 2022	De 08h à 18h	Mardi 14 juin 2022	De 08h à 18h
Mercredi 25 mai 2022	De 08h à 18h	Mercredi 15 juin 2022	De 08h à 12h
Vendredi 27 mai 2022	De 08h à 18h		
Lundi 30 mai 2022	De 08h à 18h		
Mardi 31 mai 2022	De 08h à 12h		

Prise de rendez-vous pour les livraisons au 05 45 97 62 15 et 05 45 97 62 46.

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 – 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr

Conditionnement :

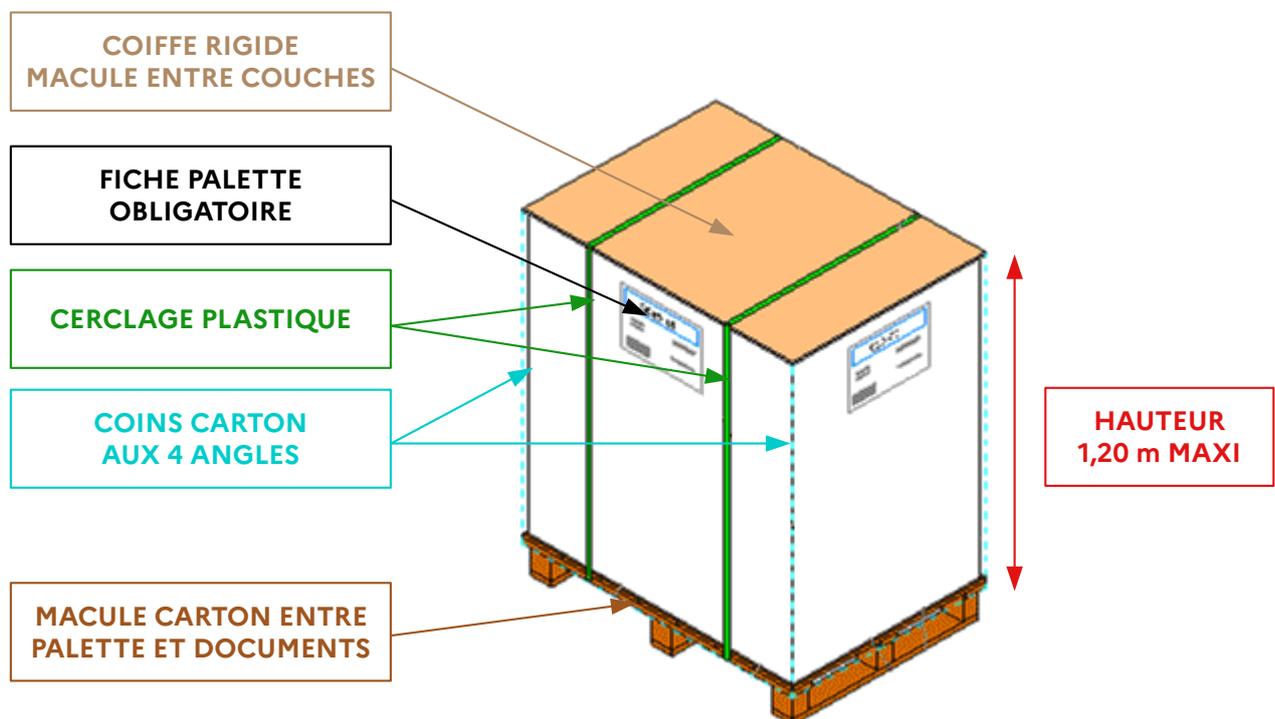
ÉLÉMENTS DU BON DE LIVRAISON :

- Nom du candidat.
- Type d'élection, numéro de circonscription.
- Nombre de palettes.
- Quantité.
- Type de documents (circulaires, bulletins de vote mairies, bulletins de vote électeurs).

CRITÈRES DE CONDITIONNEMENT :

Le respect de ces critères est impératif.

- Un seul candidat par palette.
- Paquets bien talonnés de 500 ex avec un élastique ou lien papier uniquement (sans film rétractable et sans intercalaire).
- **FILMER** la palette + **CERCLAGE** plastique.



Le filmage de la palette devra assurer le maintien des documents lors du transport (4 coins carton à filmer avec la palette)

Ajouter la mention « NE PAS GERBER » (sur au moins 2 faces de la palette)



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FICHE DE LIVRAISON

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

...CIRCONSCRIPTION

.... TOUR

Numéro et nombre
de palettes :

CIRCULAIRES

NOM DU CANDIDAT	
CIRCONSCRIPTION	
QUANTITÉ LIVRÉE	



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FICHE DE LIVRAISON

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

...CIRCONSCRIPTION

.... TOUR

Numéro et nombre
de palettes :

BULLETINS (mairies ou électeurs)

NOM DU CANDIDAT	
CIRCONSCRIPTION	
QUANTITÉ LIVRÉE	